



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 2938 — Jeudi 20 Septembre 2007

— 12^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CMF

Le CMF informe qu'à compter du lundi 17 septembre 2007, le bulletin officiel du CMF est disponible en téléchargement sur son site web.

Pour les abonnés, ce bulletin leur est envoyé gratuitement par e-mail. A compter du 1^{er} janvier 2008, seuls les abonnés désirant une version papier, pourront se la procurer au siège du CMF contre paiement, la version électronique reste gratuite.

2007 - AC - 72

AVIS

ADJUDICATION DES BONS DU TRESOR A COURT TERME - BTC -

Le Trésor annonce l'ouverture d'une adjudication des Bons du Trésor à Court Terme, si les conditions du marché le permettent, dans les conditions suivantes :

Montant indicatif	: 25 MD
Lignes à ouvrir	: - BTC 52 semaines 09/09/2008
Date de dépôt des soumissions	: Jeudi 20 septembre 2007 avant 10 heures . Toute soumission déposée après l'heure limite ne sera pas acceptée.
Lieu de dépôt des soumissions	: Bureau d'Ordre Central du Ministère des Finances Place du Gouvernement - La Kasbah -
Annnonce des résultats	: Jeudi 20 septembre 2007 avant 13 heures .
Date de règlement	: Mardi 25 septembre 2007
Date du premier règlement	: Mardi 4 septembre 2007
Offres non compétitives	: Les SVT peuvent bénéficier des ONC. Les ONC seront attribuées sur la base des volumes adjugés lors des trois dernières adjudications de BTC. Elles doivent être soumises le Jeudi 20 septembre 2007 avant 10 heures et présentées sous plis fermés et séparés portant la mention BTC - ONC .

2007 - AC - 73

VISA DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE - STM 2007 -

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la **Société Touristique El Mouradi**, réunie le 28 octobre 2006, a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 14 000 000 dinars et a donné les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour fixer les caractéristiques et conditions de l'émission envisagée. Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration du 2 novembre 2006 a décidé d'émettre cet emprunt, à un taux d'émission de 6,5%. Ci-après les conditions d'émission de cet emprunt :

Dénomination de l'emprunt : «STM 2007»

Montant : 14 000 000 dinars divisés en 140 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Les obligations seront émises au pair soit 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

EMPRUNT OBLIGATAIRE STM 2007 - (Suite)

Forme des obligations : Toutes les obligations du présent emprunt seront sous la forme nominative.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt porteront intérêts au taux annuel brut de 6,5% l'an calculé sur la base de la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,5% pour le présent emprunt.

Durée : Les obligations seront émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de franchise.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 5 ans pour le présent emprunt.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation, entre la date effective de sa souscription et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **21 septembre 2007**, seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **21 septembre 2007**, soit la date limite de clôture des souscriptions et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Les obligations émises seront remboursables à partir de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **21 septembre 2014**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **21 septembre** de chaque année. Le premier paiement en intérêts aura lieu le **21 septembre 2008**. Le premier remboursement en capital sera effectué à partir de la 3^{ème} année suivant la date limite de clôture des souscriptions soit le **21 septembre 2010**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions et les versements sont reçus depuis le **6 septembre 2007** au siège de Amen Invest, intermédiaire en bourse, sis 9, rue du lac Neuchatel -Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées sans préavis au plus tard le **21 septembre 2007**, les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.

En cas de non-placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **5 octobre 2007** avec maintien de la date unique de jouissance. En cas de non-placement intégral de l'émission au **5 octobre 2007**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions et versements seront reçus à partir du **6 septembre 2007** auprès de Amen Invest- intermédiaire en bourse, sis 9 rue du lac Neuchatel -Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

Etablissement chargé du service financier de l'emprunt : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et le service financier des obligations «STM 2007 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Invest, Intermédiaire en Bourse.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garanties bancaires : L'emprunt «STM 2007 » est assorti de la garantie bancaire de l'Amen Bank deux millions cinq cent milles dinars (Tranche A), de la BIAT quatre millions dinars (Tranche B), de la BTE trois millions cinq cent milles dinars (Tranche C), de la STB deux millions cinq cent milles dinars (Tranche D) et de la BH un million cinq cent milles dinars (Tranche E), sans solidarité entre elles au profit des détenteurs des obligations objet du présent emprunt.

A cet effet, les banques garantes assureront chacune pour la tranche qu'elle garantit à chaque échéance annuelle, en tout état de cause et à la première demande de l'obligataire, le remboursement de la partie exigible du capital et le paiement des intérêts échus.

Lieu où peuvent être consultés les contrats de garanties, sûretés et engagements : Siège social de la Société Touristique El Mouradi - Hôtel Mouradi Palace, Port El Kantaoui- 4089 - Hammam Sousse.

Cotation en bourse : La Société Touristique El Mouradi s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « STM 2007 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : La Société Touristique El Mouradi s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «STM 2007 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Circulation des titres : Les bulletins de souscription relatifs à chaque tranche doivent comporter la mention de la banque garante. De même, et suite à toute acquisition en bourse d'obligations du présent emprunt, l'intermédiaire en Bourse doit porter la mention de la banque garante sur toutes les pièces qui justifient le transfert de propriété des obligations acquises.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse, visé par le CMF sous le n° **07/575** en date du **29 août 2007**, est mis, à la disposition du public, auprès de Amen Invest, intermédiaire en bourse, sis 9, rue du lac Neuchatel -Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEES GENERALES

GENERAL LEASING

Siège Social : Rue du Lac d'Annecy 1053 Les Berges du Lac - Tunis -

La société GENERAL LEASING porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **jeudi 27 septembre 2007**, au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) - Avenue principale Les Berges du Lac- 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En Assemblée Générale Ordinaire, à 10h00 :**

1. Examen du rapport du conseil d'administration à l'AGO sur les comptes de l'exercice 2006.
2. Examen du rapport des commissaires aux comptes à l'assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2006.
3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2006.
4. Affectation des résultats de l'exercice 2006.
5. Approbation des jetons de présence aux administrateurs au titre de l'exercice 2006.
6. Nomination de nouveaux administrateurs pour la période 2007/2009.
7. Autorisation pour le lancement d'emprunts.

*** En Assemblée Générale Extraordinaire, à 11h 00 :**

1. Continuité de l'exploitation de la société.
2. Modification de l'article 44 des statuts.
3. Pouvoirs à donner.

2007 - AS - 836

AVIS

COURBE DES TAUX DU 20 SEPTEMBRE 2007

Code ISIN	Taux du marché monétaire au jour le jour et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux du marché monétaire au jour le jour	5,252%		
TN0008002164	BTCT 52 semaines 09/10/2007		5,267%	
TN0008002172	BTCT 52 semaines 13/11/2007		5,296%	
TN0008002180	BTCT 52 semaines 11/12/2007		5,320%	
TN0008002198	BTCT 52 semaines 08/01/2008		5,343%	
TN0008002206	BTCT 52 semaines 26/02/2008		5,384%	
TN0008002214	BTCT 52 semaines 08/04/2008		5,419%	
TN0008000226	BTCT 52 semaines 27/05/2008		5,460%	
TN0008000135	BTA 5 ans " 6,75% 11 juin 2008 "		5,473%	1 008,314
TN0008002230	BTCT 52 semaines 24/06/2008		5,484%	
TN0008002248	BTCT 52 semaines 29/07/2008		5,513%	
TN0008002255	BTCT 52 semaines 09/09/2008	5,548%		
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,627%	1 011,378
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,801%	1 021,352
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		6,107%	995,159
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		6,358%	986,948
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,439%	1 054,491
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,476%	1 094,386
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015 "		6,570%	1 023,710
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016	6,836%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,900%		988,779
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	7,169%		975,019

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :
 Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
 Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 19/09/2007	VALEUR LIQUIDATIVE du 20/09/2007	PLUS OU MOINS VALUE DEPUIS LE 31/12/2006	
					EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	119,825	119,837	3,141	2,69%
SICAV RENDEMENT	SBT	30/03/2007	102,511	102,521	*** 2,765	2,67%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	101,459	101,469	*** 2,588	2,51%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	26/03/2007	103,603	103,613	*** 2,873	2,74%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	16/04/2007	103,310	103,323	*** 3,353	3,20%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	18/04/2007	103,545	103,558	*** 3,462	3,30%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	21/05/2007	101,999	102,010	*** 3,079	2,99%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	14/05/2007	102,078	102,090	*** 3,011	2,91%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	12/04/2007	104,805	104,817	*** 2,940	2,77%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	22/05/2007	103,675	103,687	*** 3,159	3,01%
SANADETT SICAV	AFC	21/05/2007	106,795	106,807	*** 3,199	2,96%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	14/05/2007	103,071	103,083	*** 3,156	3,02%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	26/04/2007	102,623	102,635	*** 3,154	3,03%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	31/05/2007	104,916	104,928	*** 3,583	3,38%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	10/04/2007	103,290	103,302	*** 3,177	3,04%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	18/04/2007	104,658	104,670	*** 3,112	2,94%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	29/05/2007	104,910	104,934	*** 3,162	2,97%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	25/05/2007	102,948	102,959	*** 2,913	2,80%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	29/03/2007	103,979	103,991	*** 3,075	2,95%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	-	106,404	106,417	**** 2,029	1,94%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	-	102,848	102,861	**** 1,714	1,69%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,090	1,090	0,031	2,93%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,254	10,255	0,255	2,55%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	-	10,276	10,278	0,278	2,78%
SICAV MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	39,465	39,469	1,080	2,81%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	28,577	28,580	0,898	3,24%
SICAV BNA	BNA Capitaux	16/04/2007	70,790	70,687	*** -2,737	-3,66%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	31/05/2007	83,308	83,095	*** 5,472	6,89%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	31/05/2007	854,204	852,323	*** 52,364	6,39%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	18/05/2007	64,583	64,618	*** 0,532	0,81%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	101,371	101,355	*** 3,265	3,17%
ARABIA SICAV	AFC	21/05/2007	54,806	54,862	*** -0,694	-1,22%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	14/05/2007	45,921	45,874	*** 1,313	2,86%
SICAV AVENIR	STB Manager	24/05/2007	48,207	48,241	*** 0,698	1,42%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	91,920	91,928	*** 1,916	2,08%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	86,169	86,202	*** 5,162	6,22%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	10/04/2007	12,387	12,405	*** 0,626	5,14%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	65,217	65,198	*** 3,945	6,33%
SICAV CROISSANCE	SBT	30/03/2007	161,163	161,050	*** 14,277	9,53%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	112,142	112,111	*** 3,485	3,09%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	28/05/2007	1 197,392	1 198,151	*** 76,771	6,76%
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 432,451	1 432,451	131,078	10,07%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 134,777	134,777	*** 5,734	4,39%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 128,798	128,798	*** 11,245	9,45%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	21/05/2007	** 117,203	117,203	*** 6,275	5,51%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,335	1,333	0,078	6,22%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,250	1,250	0,064	5,40%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 9 299,573	9 299,573	*** -706,009	-6,94%
FCP IRADETT 20	AFC	-	10,388	10,386	0,386	3,86%
FCP IRADETT 50	AFC	-	10,305	10,316	0,316	3,16%
FCP IRADETT 100	AFC	-	10,473	10,476	0,476	4,76%
FCP IRADETT CEA	AFC	-	10,167	10,183	0,183	1,83%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	-	** 99,335	99,335	**** -0,665	-0,67%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	** 97,353	97,353	**** -2,647	-2,65%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	-	** 98,079	98,079	**** -1,921	-1,92%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	10,218	10,224	**** 0,305	3,07%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 006,389	1 006,389	**** 6,191	0,62%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation des dividendes distribués

** V.L. Calculée hebdomadairement

*** Plus ou moins value ajustée en fonction

**** Plus ou moins value depuis l'ouverture au public

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant

du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Abt annuel : 50,300 dinars - Prix unitaire : 0,250 dinar

Etranger : Frais d'expédition en sus

Tirage : 550 exemplaires

La Présidente du CMF :

Mme Zeineb Guellouz

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS